

Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Isabelle RAIMBAULT, Vice-Présidente.

Présents : Isabelle RAIMBAULT, Daniel VICENTE, Chrystel BERTRON, Maryline BEDUNEAU, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Marie-Thérèse BURR, Eric VIAU, Françoise DHOTEL, Roger CHAMPION, Chantal COSNEAU, Eric CLABECQ

Absents Excusés : Dominique BREJEON donne pouvoir à Isabelle RAIMBAULT, Eric VIAU donne pouvoir à Chrystel BERTRON

Absents : Daniel VICENTE, Maryline BEDUNEAU

Convocation par mail du 14/01/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 13 - Votants : 15

Echange Franco/Allemands

La Maison de l'Europe Angers & Maine et Loire et son partenaire allemand FJB (Fachverband Jugendarbeit Brandebourg), accompagnés de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale), ont proposé une formation à destination d'animateurs d'éducation populaire. Cette formation avait pour objectif d'aider les animateurs à développer et mettre en œuvre des échanges internationaux sans redouter le caractère complexe et exigeant de ce type de projet.

Notre partenariat avec la Maison de l'Europe a permis la participation d'un animateur du secteur jeune ce qui a permis la concrétisation du projet d'échange Franco/Allemand en octobre dernier puis avril prochain pour être reçu en Allemagne.

Ainsi, les jeunes Allemands ont été reçus sur Saint-Barthélemy-d'Anjou du 21 au 28/10/2024. Le montage financier de ce projet s'organisait d'une part par l'avance des frais par le CCAS calculée au nombre de jeunes accueillis et d'autre part par l'encaissement des participations individuelles des jeunes bartholoméens participant à cet échange.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider :

- la facturation à l'organisme accompagnateur Allemand (Stiftung SPI Geschäftsbereich) de la somme de 100€ par jeune allemand accueillis (soit 400€) pour couvrir les frais avancés par le Village Pierre Rabhi. Ce tarif comprend l'hébergement, la nourriture et les activités.
- D'encaisser la participation financière de 85€ par jeune bartholoméen ayant participé au séjour d'octobre 2024. Cette participation sera encaissée sur la régie n° 22106 Mission Jeunesse au compte 7068885. Ce tarif sera aussi appliqué pour le séjour d'avril 2025.
- Une facturation des frais de transport pour le séjour en Allemagne sera établie auprès de l'organisme allemand (Stiftung SPI Geschäftsbereich) recevant les bartholoméens selon un décompte du coût définitif calculé après le séjour.

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Isabelle RAIMBAULT,
Vice-Présidente du C.C.A.S.

